PV de la séance du 01.10.2018 Team AMY

Personnes présentes :

* Yannick Baudraz
* Alexandre Fontes
* Mauro Santos
* Nicolas Glassey (Intermédiaire)

Absents :

* Ben Richard (Client)

Lieu :

Avenue de la Gare 14, 1450 Sainte-Croix

Questions réponses :

**Comment le client obtient la page de login :**

Un commercial (Store Manger) donne l’identifiant au client de l’entreprise.

**Si un visiteur veut accéder à une page du site :**

Il ne pourra rien faire. Il ne verra que la page de login.

**Que fait le client :**

Il peut se connecter au site, y naviguer, accéder au catalogue, voir son historique et faire des achats.

**Qu’est-ce que le Store Manager :**

C’est la personne qui gère le site (articles, utilisateurs)

**Que peut faire le Store Manager :**

Il ne peut pas faire d’achats, s’il veut acheter il doit passer par un compte client. Il gère le catalogue et valide les commandes. Il s’occupe aussi de la gestion des utilisateurs.

**Contrainte de validation :**

Le client fait un achat avec PayPal, cependant la commande sera en attente et le compte du client ne sera pas débité, jusqu’à que le Store Manager la valide.

**Images article :**

Les articles qui se ressemblent auront la même image pour la phase de développement.